

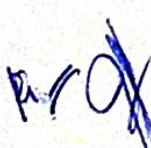



# CONGRES AFRICAIN DU BAMBOU ET DU ROTIN

(YAOUNDE 20-22 Avril 2022)

## DECLARATION DE YAOUNDE





« Nous, Ministres des pays membres de l'Organisation Internationale du Bambou et du Rotin (INBAR), réunis du 20 au 22 avril 2022 à Yaoundé, République du Cameroun, à l'occasion du Premier Congrès Africain sur le Bambou et le Rotin placé sous le thème : « **Faire du Bambou et du Rotin le moteur d'une économie verte, résiliente et durable en Afrique** » ;

**Conscients** de la nécessité de développer les chaînes de valeur du bambou et du rotin, et de les intégrer dans les priorités nationales de développement des États Africains ;

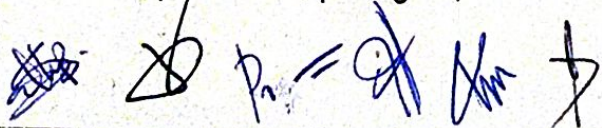
**Soucieux** d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et le Pacte de Glasgow sur les changements climatiques adoptés respectivement à la COP 21 en 2015 et à la COP 26 en 2021, et guidés par le principe de l'équité et des responsabilités communes, mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales ;

**Considérant** que les mesures prises pour parer aux changements climatiques doivent être étroitement coordonnées avec le développement social et économique, compte tenu des besoins prioritaires et légitimes des populations des pays en développement, à savoir une croissance économique durable et l'éradication de la pauvreté ;

**Rappelant** d'une part la Déclaration de Kunming sur la biodiversité et l'importance des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique, et d'autre part le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ;

**Prenant acte** de la Déclaration et du Plan d'Action de Dakar issus de la 8<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FCSA) réaffirmant l'engagement de la Chine et de l'Afrique en faveur d'un développement partagé, intensif, vert, sûr et ouvert en matière de promotion du Bambou et du Rotin ;

**Prenant acte** de la Déclaration des États membres de la Commission des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC) pour les forêts du Bassin du Congo et leur périphérie, demandant à la communauté internationale d'acroître son soutien technique, financier et diplomatique de manière efficace dans une approche de responsabilité partagée ;





**Considérant** les effets perturbateurs de la pandémie à COVID-19, sur le fonctionnement de l'Organisation et dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques ;

**Rappelons** la contribution de INBAR dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable inscrits aussi bien dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine que dans les Objectifs de Développement Durable 2030 des Nations Unies ;

**Réitérons** notre détermination à atteindre les objectifs définis dans le Plan stratégique 2015-2030 de INBAR ;

**Recommandons ce qui suit :**

1. La vulgarisation des activités de INBAR et la sensibilisation sur les effets positifs des activités liées à l'utilisation du Bambou et du Rotin sur le développement économique, social, culturel et environnemental des pays ;
2. L'incitation à l'adhésion d'un plus grand nombre de pays producteurs ou non de Bambou et de Rotin et leur engagement à promouvoir lesdites filières au travers de l'adoption et l'application de politiques économiques/publiques nationales appropriées ainsi que l'accompagnement des acteurs concernés pour une meilleure visibilité et une meilleure contribution dans les échanges internationaux portant sur les produits issus ou dérivés de ces deux ressources ;
3. L'appui au développement et à la valorisation plus poussée du Bambou et du Rotin au plan local ;
4. La promotion et la création des centres de recherche sur le Bambou et le Rotin ainsi que la valorisation des résultats de recherche dans les pays membres ;
5. Le renforcement des capacités des différents acteurs y compris les couches vulnérables et les populations rurales, notamment les femmes et les jeunes, en vue d'une meilleure implication de ces catégories dans le développement



15. Le soutien et le déploiement des efforts afin de sécuriser l'accès aux marchés pour les investisseurs et les producteurs des produits fabriqués à base du bambou et de rotin en Afrique ;
16. La mise en œuvre dans les Etats membres africains des mécanismes fiscaux incitatifs afin d'encourager le reboisement par le bambou et le rotin ;
17. Le renforcement du rôle de coordination des Bureaux régionaux de INBAR au regard des besoins, des capacités, des opportunités et des défis spécifiques à chaque région ;
18. La tenue régulière tous les trois ans d'un Congrès africain du Bambou et du Rotin (ABARC) en Afrique ;

**Remercions** tous les bailleurs de fonds qui apportent leur accompagnement à la réalisation des objectifs de INBAR et lançons un vibrant appel à tous les partenaires internationaux en vue d'une plus grande mobilisation en faveur de la promotion du Bambou et du Rotin dans les échanges internationaux ;

**Remercions** le Secrétariat et le Directeur Général de INBAR pour leur engagement et leur contribution active à l'organisation du présent Congrès ;

**Exprimons** notre gratitude au Gouvernement de la République Populaire de Chine pour son rôle stratégique au sein de l'Organisation depuis sa création et pour son engagement à soutenir activement le renforcement des capacités de l'Afrique dans la gestion durable des ressources de Bambou et de Rotin conformément au Plan d'Action de Dakar (2022-2024) du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FCSA) ;

**Félicitons** vivement le Gouvernement de la République du Cameroun et saluons l'excellente collaboration avec INBAR et les délégations des pays membres ainsi que l'engagement inlassable de **S.E PAUL BIYA**, Président de la République du Cameroun pour son soutien sans faille à l'action et aux objectifs de INBAR, et exprimons notre gratitude pour l'hospitalité du peuple camerounais ayant fortement contribué au succès du présent Congrès. /-

Fait à Yaoundé (Cameroun), le 22 avril 2022

